

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 22 AVRIL 2013

PRÉSENTS : THIÉBAUT Pierre - PARIS Jean-Marc - PÉGUILLET Laurence - DUBOZ Pierre - BARRAUX Jean - CHATEAU Christian - MEUNIER Julien - SCRIVE Claire - JEANNEAUX Jean-Claude (arrivée à 20h25) - GUYENOT Hervé (arrivée à 20h35)

ABSENT : LAPORTE Jocelyne

SECRÉTAIRE : PÉGUILLET Laurence

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE :

- De renouveler le bail de location du logement n° 2 de la Poste à Mr NOEL et Mme LATRACHE pour une durée de 3 ans.
- De fixer le montant des subventions communales annuelles.
- De modifier la régie de la foire de printemps pour des raisons d'encaissements.
- De faire réaliser une étude pour un chemin piétonnier jusqu'au stade en raison de l'utilisation du domaine public.
- D'intégrer le RPI d'ANNOIRE - CHEMIN dès la rentrée 2013-2014.
- De créer une cantine et une garderie au sein du nouveau RPI à la rentrée scolaire 2013-2014.
- De valider les modalités de répartition des délégués communautaires en vertu de la loi Richard soit 2 délégués pour la commune.
- De confier la gestion de la location de l'ancien presbytère à un professionnel.
- D'approuver la décision modificative N° 1 du budget communal.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE PAR 9 VOIX POUR ET 1 CONTRE (JC JEANNEAUX):

- De refixer le ralentisseur de la rue de l'Eglise.

**Le Maire
Pierre THIÉBAUT**